

EN PLEINE MOBILISATION SUR LES RETRAITES, LE GOUVERNEMENT VIOLE LES LIBERTÉS FONDAMENTALES

Le gouvernement a franchi à Lyon une étape supplémentaire dans sa dérive sécuritaire et sa remise en cause des libertés fondamentales.

Pendant plusieurs jours, un chaos social a été organisé, avec des interruptions « préventives » des transports en commun et une sur-présence de policiers lourdement armés, qui étaient là pour maintenir un climat d'angoisse.

Le jeudi 21 octobre, entre 13h30 et 19h30, plusieurs centaines de personnes, majoritairement des jeunes, voire des mineurs, ont subi, sur ordre de l'autorité préfectorale, une garde à vue de fait en plein air, place Bellecour, totalement illégale. Elles étaient venues rejoindre le cortège d'une manifestation autorisée, ou passaient simplement pour se rendre à leur travail ou ailleurs. De nombreux témoignages confirment qu'un grand nombre d'entre elles a été soit gazé, soit flashballé, ou encore matraqué, arrosé pendant plusieurs heures dans la nasse fermée par un double cordon de CRS, de gendarmes et de policiers qu'était devenue la place Bellecour.

De plus, ces nombreux témoignages nous conduisent à nous interroger sur les pratiques discriminatoires des forces de l'ordre, dont certains membres proféraient des injures racistes ou libéraient les jeunes selon leur faciès, et qui plus généralement, ont systématisé les contrôles d'identité de toutes les personnes retenues sur la place et les photographies d'identité au faciès.

A ces accusations graves, l'autorité préfectorale doit apporter une réponse claire et permettre une vérification de tous les dossiers constitués à cette occasion; il est regrettable que l'autorité judiciaire n'ait pas été mise en situation d'assurer immédiatement sa mission de protection des libertés individuelles, relativement aux mesures de rétention collective, de contrôles, de vérifications et de relevés d'identités opérées en ces circonstances.

Au surplus, la procédure de comparution immédiate a été utilisée, laquelle ne permet pas une véritable défense individuelle, repose rarement sur des éléments matériels de preuve et répond à un souci de médiatisation, au risque de méconnaître les principes du procès équitable énoncés par la Cour Européenne des Droits de l'Homme et repris par le Conseil Constitutionnel et la Cour de Cassation.

Les organisations soussignées entendent tout faire pour rétablir les droits démocratiques et les libertés fondamentales bafouées et les faire respecter. Elles appellent la population et les organisations attachées aux droits démocratiques à faire bloc contre l'ensemble de ces atteintes aux droits.

Elles décident d'organiser un meeting dans la semaine du 24 novembre avec témoignages, paroles de juristes et intervention d'une personnalité nationale donnant toute leur dimension à ces pratiques.

Elles décident de récolter des témoignages – au sens juridique du terme – pour examiner la possibilité d'un dépôt de plainte. Elles décident d'assurer le soutien aux inculpés et de demander l'abandon des poursuites.

Signataires : Appel des Appels et ADA69, CGT (UD Rhône), CIMADE, COVRA (Collectif Villeurbannais pour un Rassemblement Anti-libéral), CCRASS (Comité Critique de Réflexion et d'Action Solidaire et Sociale), CRI (Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie), Diversité, FASE (Fédération pour une Alternative Sociale et Ecologique), FSE (Fédération Syndicale Etudiante), FSQP (Forum Social des Quartiers Populaires), GAL (Gauche Alter Lyon), MAN (Mouvement pour une Alternative Non-violente), Mouvement Jeunes Communistes de France 69, Mouvement de la Paix Rhône, Parti Communiste Français Rhône, Parti de Gauche, PAG69 (Pour une Alternative de Gauche), RESF (Réseau Education Sans Frontières), RUSF (Réseau Universitaires Sans Frontières), UNEF et les associations et organisations suivantes, membres du CIRDEL (Centre d'Initiative et de Réflexion pour la Défense des Libertés) : Alternatifs, attac-Rhône, CABIRIA, Europe Ecologie/Les Verts, FCPE Rhône, FSU, Gauche Unitaire, LDH Rhône, MFPF 69 (Planning familial), Mouvement des Jeunes Socialistes du Rhône, MRAP, NPA (Nouveau Parti Anticapitaliste), Parti Socialiste, Ras l'front69, Solidaires, SOS Racisme Rhône, SAF (Syndicat des Avocats de France), SM (Syndicat de la Magistrature), Témoins/Caisse de solidarité

MEETING DEBAT
MERCREDI 24 Novembre à 19h15
BOURSE DU TRAVAIL - Place Guichard métro ligne B Guichard
Avec des témoignages,
Avec l'intervention de magistrats et d'avocats du Rhône
et
SERGE PORTELLI Magistrat – Vice président du TGI de Paris

Appel à témoignages : à temoignage.bellecour@rebellyon.info - et permanences les mercredis de 14h à 20h à la LDH - 5, place Bellecour Lyon et les mardis de 12h à 13h30 au CCO - 39 rue Courteline Villeurbanne.